

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 14 décembre 2021.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Amaury ROUGET, Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

Excusé : néant.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h 05.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour (4^{ème} point ajouté).

1. – S.V.E.

C'est ce qu'on appelle la **saisine par voie électronique** « SVE ». Récemment, le décret n° 2021-981 du 23 juillet 2021 « portant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalité d'urbanisme » est venu prévoir la réglementation qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Pour les communes de moins de 3500 habitants, la mise en place d'une procédure se fera dans le premier semestre 2022. Pour le moment, l'ensemble des démarches d'urbanisme est à déposer en mairie.

2. – D.P.U. parcelle et maison.

Information sur la DIA (déclaration d'intention d'aliéner) reçue en mairie le 26 novembre 2021, pour un bien cadastré ZH 32, d'une surface de 1 355 m² situé rue des Lavois, Pas de préemption par la commune.

– Délibération favorable à l'unanimité.

3. – Proposition logiciel JVS Mairistem.

Suite aux propositions par JVS pour la migration à HORIZON CLOUD, Mr Le Maire propose la solution la moins chère (3 logiciels sur 5 ; assistance et suivi nationaux au lieu de l'assistance dédiée. C'est un contrat de 3 ans).

En investissement : achat du logiciel, les frais d'activation, la reprise des données, et la mise en œuvre personnalisée = 3.856,80 € TTC.

En fonctionnement : abonnement à la plate-forme, outils, formation et accompagnement, maintenance = 2.116,20 €. Pour les années suivantes, le montant devrait être d'environ 1.200 €.

Cela nécessite un gros travail de reprise de données et plusieurs demi-journées de formation, afin d'être opérationnels au 1^{er} janvier 2022.

- Délibération favorable à l'unanimité

4. – CFU : Compte Financier Unique.

Nous avons été retenus pour l'expérimentation et une convention entre la commune, le directeur des finances publiques et l'État est signée.

À la fin de l'année, M. Marion-Berthe ne sera plus notre « Conseiller aux Décideurs Locaux ». C'est M. Pétigny sont remplaçant, actuellement en poste au Martres-de-Veyre .

5. – Compte rendus des commissions.

UNESCO : classement de la Montagne de la Serre = unique dans le monde entier car il s'agit d'un relief inversé avec des coulées de lave de part et d'autres. Cela s'étend sur 7 communes et 2 communautés de communes. Parmi les 5 critères qui permettent un classement, ce site est retenu de par son aspect scientifique.

Révision de la réglementation des boisements de Cournols : une réunion a eu lieu à Cournols avec des propriétaires et des exploitants avec des intervenants extérieurs (employé de CD, ...). Les communes doivent avoir cette réglementation et il doit y avoir des révisions régulières. Cela concerne les boisements de moins de 4ha. Des questionnements sont posés comme par exemple une parcelle sur le site des Gorges de la Monne : un boisement vers le pont de Chabannes à été détruit par la tempête de 1999 il est donc question de son devenir (reboisement ou non). Une autre réunion est à prévoir en début d'année avec des cartes à l'appui et continuer le travail engagé.

SMVVA : contrat des 5 rivières : un contrat a été signé il y a un an pour 6 ans. Ce contrat permet de bénéficier de financements. Un des but est d'améliorer la qualité des eaux ce qui implique un travail sur l'assainissement en parallèle. Des travaux afin de remettre en état les méandres sont en cours. 100% des communes sont passées au 0% des produits phytosanitaires. De nombreuses analyses sont faites régulièrement. De nouveaux polluants sont mis au jour : résidu de médicaments et de microplastiques. La zone humide d'Aydat a été curée et plus de 1100m³ de sédiments ont été retirés.

SICTOM : réflexion autour d'un plan local de déchets ménagers, afin de limiter les déchets ménagers. Un diagnostic est mené avec des étudiants des universités de Clermont. Un groupe de travail est mis en place pour faire des propositions pour la réduction. Des colonnes de tri personnalisées sont en train d'être mis en place pour le verre et le plastique. Ces colonnes vont être mises en place dans les communes à la place des bacs jaunes (1 colonne = 5 bacs). Il sera donc nécessaire de trouver des emplacements. Mise en place d'une redevance pour les professionnels qui brassent beaucoup de déchets comme les cartons. En théorie, les commerçantes ne doivent pas utiliser les bacs jaunes usuels. Des travaux vont être menés sur les 2 déchetteries (Montaigut et Besse) afin de les mettre aux normes. La déchetterie de Besse sera agrandie sur un terrain communal. Des propositions sont faites pour réduire les déchets verts (poules, composteurs, broyeurs mutualisés, plate-forme de branchages). Celles-ci seront reconduites ou poursuivies. Un projet de couches lavables va être testé dans une micro-crèche.

Plate-forme de broyage communal : le terrain proposé par Cournols leur convient. Conditions : surveillance (heures d'ouverture ou clé à disposition en mairie) ; une convention sera signé avec le SICTOM. Quelqu'un de la commune devra être présent le jour du broyage. Entièrement gratuit. Broyats à disposition des particuliers ou de la commune.

Commission Travaux/Insertion : travaux sur la C^{té} de communes : les 2 centres multi-accueil ; travaux en retard par manque de matériaux. Réaménagement de la plage, des aires de jeu et des WC d'Aydat (135.000 €). L'ancienne gérante du site de Pessade, Fanny, devient référente pour Gergovie et Aydat. Réflexion sur les parkings ; la douche extérieure. Zones artisanale : Saint-Saturnin : réfection des voiries et des places de stationnement (53.000 € prévus) ; Orcet : voiries à terminer. Projet de réunification des sièges administratifs de la C^{té} de communes. Vente du Clos d'Issac (ce mois-ci) impose de déplacer les activités qui s'y trouvent dans les 6 mois. Projet Solar-Dômes entre dans sa phase de travaux. Réflexion sur la signalétique de la C^{té} de communes.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CURNOLS DU 14 DECEMBRE 2021

SIVOS Saint-Saturnin : Suite à la réunion du 13 décembre et au courrier envoyé ce jour, le Président, M. Michaël Couret, a présenté sa démission.

– Questions diverses.

- Les procurations pour voter pourront se faire désormais en ligne. On pourra avoir des procurations pour d'autres communes.

- *Voirie forestière* : demande d'acompte de subvention envoyée il y a quinze jours à la Région. Fonds de concours demandé à Saint-Saturnin.

- *Dons aux associations* : l'Association pour le don du sang de St-Amant-Tallende renonce au don pour 2022 (diminution de ses dépenses).

- Voir les autres associations à ce propos.

Prochain Conseil : 18 janvier 2022.

➤ **La séance est levée à 22 h 40.**